



Agen Pôle humanitaire

108 rue Fumadelles

47000 Agen

TEL/FAX : 05.53.64.43.17

osen@wanadoo.fr - site : osen.free.fr

Mai 2007, Numéro 12

SOMMAIRE

- **Éditorial**
(Page 1)
- **Dispensaire de Korsimoro**
(Page 1)
- **Ecole de Barogo**
(Pages 2 et 3)
- **Coopérative laitière**
(Page 3)
- **Information**
(Page 4)



Véhicule donné au Dr Zala
Pour sa clinique à Ouahigouya

EDITORIAL

de Gilbert Galy

Notre numéro 12 est essentiellement consacré aux comptes rendus du voyage de Daniel et Valérie chez nos amis burkinabés. Ils ont été chaleureusement accueillis par les membres d'Osen-Burkina ainsi que par les destinataires des quatre véhicules acheminés en janvier 2006. La première satisfaction de leur voyage a été de constater que les quatre véhicules (cf. photos) sont utiles et en état de marche. Malgré la période de vacances scolaires, ils ont été accueillis à l'école de Barogo par tous les élèves « endimanchés » (cf. page 2) ainsi que les autorités, l'association des parents d'élèves et les maîtres de l'école (cf. page 3). Lors de ces rencontres, ils ont pu recueillir de nombreuses informations qui permettront de faire vivre notre projet pour aider cette école. Aujourd'hui, nous avons en main tous les éléments qui vont nous permettre d'étayer le projet transmis à la Ligue d'Enseignement et de lancer l'appel de la page 4 à tous ceux qui voudront bien venir nous aider à aider les « gamins » de Barogo.

Notre démarche se veut exemplaire pour tout ce qui est fait en direction de pays moins bien lotis que nous.

Après le constat de besoins « évidents », nous sommes allés sur place rencontrer tous les acteurs pour les associer pleinement à notre démarche. De cette rencontre enrichissante pour tous doit naître une solidarité réelle qui respecte la dignité de tous.



Véhicules donnés au Centre Basnéry
et au 6 « S » à Ouahigouya

Rencontre autour du dispensaire de santé à Korsimoro le 21 mars 2007

Étaient présents :

Le Préfet de Korsimoro, le 1er adjoint au maire, 2 conseillers municipaux, 6 membres du dispensaire de Korsimoro, 4 membres des dispensaires dépendants de Korsimoro (Imiougou, Boalin, Saboui).
De Osen-Burkina : la Présidente, le Vice-président, le Secrétaire général et de Osen, Agen pôle humanitaire Valérie FOUGERAY (Secrétaire) Daniel GALY (Chargé de mission)

Après une présentation générale de l'association Osen, un bilan des dons de médicaments, de vêtements et fournitures pour enfants, d'une voiture (Renault 4L) en faveur du dispensaire a été dressé.

1) Les médicaments

Tous les médicaments ont été utilisés après une répartition sur trois Centres de Santé et de Promotion Sociale. Ils ont été parfois distribués à des personnes nécessiteuses. Il est à noter que l'insuline n'a pas d'utilité au Burkina.

Les médicaments les plus sollicités sont les antibiotiques, les anti-palu, anti-inflammatoires et les anti-diarrhéiques. Un

rapport complet a été remis par le dispensaire à l'association.

L'État donne un minimum de vaccinations, des moustiquaires et des kits pour les accouchements. Les gants chirurgicaux font défaut.

Le dispensaire compte commander des colis de médicaments pour les revendre avec une marge permettant de mener d'autres actions de santé publique.

2) Vêtements et fournitures pour enfants

Les vêtements pour enfants ont été portés à l'inspection académique qui s'est chargée de la distribution et les fournitures pour bébé ont été données au Centre d'Action Sociale. Les stylos et les cahiers ont été adressés à un Lycée.

3) Les véhicules

La 4L livrée par Osen est un moyen de locomotion apprécié car peu coûteux en entretien et consommation de carburant. Ce véhicule sert aux médecins en visite chez les malades, aux achats et au transport de matériel. Il n'est pas adapté pour le transport des malades. Or le dispensaire ne disposant pas de moyen de transport pour les personnes souffrantes qui souvent attendent le dernier moment pour faire appel aux soins, se sent démuné. Une ambulance leur

est nécessaire pour accomplir leur mission. La discussion s'est poursuivie par une visite des locaux où nous avons pu constater l'absence d'électricité alors que le village vient d'être relié au réseau. Le maire (absent car souffrant) a monté un dossier de demande d'électrification du dispensaire auprès des autorités compétentes. L'association a remis enfin au dispensaire deux colis de médicaments, des pansements stériles secs et gras et des champs opératoires et en fut vivement remerciée.



Véhicule donné au dispensaire de
Korsimoro

Rencontres autour de l'École de Barogo à Gampéler le 20 mars 2007

Étaient présents : Le Préfet de province, le chef du village & Président des parents d'élève, le Directeur de l'école, 2 enseignants, un membre de l'association des parents d'élèves), la Présidente de Osen Burkina, le Vice-président de Osen Burkina, le Secrétaire général de Osen Burkina, le Secrétaire adjoint de Osen Burkina, Valérie FOUGERAY (Secrétaire de Osen Agen), Daniel GALY (Chargé de mission de Osen Agen)

C'est à l'abri d'un arbre peu fourni en cette en saison sèche, que s'est organisé de bon matin le cercle de discussion comptant les autorités locales, les acteurs de l'école et notre association avec sa délégation burkinabé et française. La chaleur montante a écourté les discours au profit d'une visite attentive de chaque classe et de tous les bâtiments. Les élèves bien qu'en vacances étaient présents à la demande de leur instituteur.

1-Situation

L'école est située dans la banlieue de Ouagadougou à proximité de zones urbanisées habitées par une population dont la vocation agricole a quasiment disparu.



L'environnement de l'école est très pauvre en végétation, un puits avec une pompe manuelle a été foré pour les besoins de l'école lors de sa construction en 1997, il est utilisé aussi par le voisinage.

Les bâtiments existants comprennent 3 classes et une remise dans un bâtiment d'un seul tenant, qui montre des signes de faiblesse, une cuisine en ruine à proximité, des sanitaires, un logement de fonction désaffecté, une construction inachevée de volume identique au logement de fonction. Les matériaux employés pour les bâtiments sont le parpaing de béton pour les murs et la tôle en fer blanc pour les toitures. Pour éviter la surchauffe, des trous d'aération sont disposés en haut des murs pour une ventilation sous toiture.

L'école compte un effectif de 121 élèves répartis en 3 classes dont : 64 au cours préparatoire, 37 au cours élémentaire et 20 au cours moyen. A noter que les élèves assistent aux cours une année sur deux par alternance avec un autre groupe d'élèves du fait du sous dimensionnement de l'école et du manque d'enseignants (3 actuellement). Au cours préparatoire les élèves se retrouvent à 4 par banc prévu pour

deux. Les fournitures font cruellement défaut et les manuels scolaires sont détériorés où inexistant. La cours de récréation est désertique.

Un seul repas par semaine est préparé le midi par l'association des parents d'élèves.

Par ailleurs cette école n'entre pas dans les programmes actuels d'aide d'État définis pour les secteurs à l'intérieur ou éloignés des villes.

2-Les demandes exprimées lors de la réunion

a) Une aide alimentaire

Les enfants sont d'autant plus assidus à l'école qu'un repas leur est proposé le midi. Quatre repas de base seraient donc à fournir soit deux repas de riz gras et deux repas de haricots/couscous. Ces repas pouvant être enrichis par des compléments alimentaires.

A titre indicatif le plat de base revient à 7100 F CFA par jour, pour 121 élèves alors qu'un plat complet revient à 13 500 F CFA par jour pour 121 élèves. Ce coût est évalué sous condition de prise en charge par les parents de la gestion de la cantine.

b) Consolider le bâti existant

Une certaine inquiétude s'est faite jour quant à la solidité des constructions abritant les trois classes (fissures, poutres métalliques de la toiture non solidarisée avec les murs, absence de fer maintenant la cohésion des murs). Il est demandé de renforcer la cohésion des murs par des barres de fer et de prévoir la fixation de la charpente métallique aux murs de soutien.

Si certains défauts de la construction peuvent être réparés, il ne paraît pas envisageable d'éviter la formation des fissures dues à de mauvaises fondations et l'absence de fer dans le béton.

c) Construire un préau, une cuisine et planter des arbres

Un abri pour la récréation est souhaitable dans cet environnement quasi désertique, d'autant qu'il peut fournir un espace supplémentaire pour la classe et la prise des repas. Une première estimation définit une surface d'environ 130 m² (15 m de longueur, 8,50 m de large pour une hauteur de 3,75 m).

Une cuisine indépendante serait nécessaire avec une cheminée foyer à l'intérieur. Sa surface pourrait avoir environ 12 m² (3,60 m de longueur, 3,20 m de largeur, pour 3 m de hauteur).

A noter que les limites de propriété de l'école sont à confirmer auprès du cadastre. Un bornage devra être établi avant tous travaux.

Des programmes d'État d'aide à l'achat de plants d'arbres existent. Le souci étant la pro-

tection des plants vis à vis des animaux en divagation et assurer l'arrosage régulier des jeunes pousses.

d) Une aide pour les fournitures et manuels scolaires

L'Etat fournit 3 cahiers par élève, un stylo bleu, un crayon et une gomme et un manuel scolaire pour deux élèves.

Or 75% des parents d'élèves sont en difficulté pour compléter ces fournitures.

Au cours préparatoire il faut au minimum :

1 cahier double ligne, 1 cahier ordinaire
1 cahier dessin, 1 ardoise et une boîte de craies, 2 protège cahiers, 1 sac

Au cours élémentaire il faut au minimum :

6 cahiers de 100 pages, 1 cahier de 200 pages pour les leçons, 1 boîte académique (craies blanches et de couleur, crayon noir et de couleur, équerre, compas, stylos bleu, rouge et vert), 1 livre de lecture

Au cours Moyen il faut au minimum :

9 cahiers, 1 boîte académique, 5 livres (lecture, Calcul, Français, Sciences, Histoire/géographie)

Pour les enseignants :

Une équerre, un compas, un rapporteur et une règle pour tableau

Un livre de lecture, de français, de science et d'histoire et géographie.

Les cahiers de préparation et de classe étant actuellement fournis par les parents d'élèves.

Pour les classes : Il manque 40 tables bancs et 3 armoires (1 par classe).

Les devis concernant les fournitures scolaires seront fournis par Osen Burkina hormis ce qui concerne les manuels scolaires, les éditeurs étant en France, Osen Agen devra se renseigner.

3-Réflexions pour une pérennisation du projet

a) Sur l'aide alimentaire

L'opération d'aide à l'école de Borogo étant initialement programmée sur trois ans, il convient dès à présent de réfléchir dans une perspective de durée.

Aussi la mise en place progressive d'un jardin potager pédagogique et d'un élevage de poulets dans l'environnement immédiat de l'école pourrait se révéler utile pour compléter l'alimentation des élèves et leur restituer un savoir faire adapté à leurs besoins. Un gardien de nuit sera sans doute indispensable, il pourrait en outre assurer l'arrosage régulier des jeunes plants d'arbres.

b) Sur l'amélioration du bâti existant

A notre demande, Bernard Trascinelli (consultant CFPO de Ouahigouya) est venu sur place nous donner son avis sur l'état des bâtiments (classes, cuisine, logement de fonction, bâtiment inachevé...). Il en ressort que les travaux sur la consolidation du bâtiment abritant les classes (colmatage des fissures et attache des poutres métalliques de charpente aux murs porteurs) doivent pouvoir être réalisés sans de trop importants investissements, et



il serait opportun de réfléchir à la transformation du bâtiment de fonction inutilisé, en classe/bibliothèque, et de même, le bâtiment inachevé pourrait être employé comme classe supplémentaire. Une entreprise locale pourrait réaliser ce type de travaux. Il sera nécessaire de consulter les responsables de l'État sur l'avenir du logement de fonction, ainsi que les parents d'élèves pour le bâtiment inachevé.

c) Sur les constructions nouvelles : cuisine et préau

S'il apparaît difficile d'améliorer l'isolation des bâtiments existants, sinon par la fixation de végétaux sur les toitures en tôles, à renouveler approximativement tous les trois ans, il paraît indispensable pour les nouveaux bâtiments de prendre davantage en compte l'isolation thermique. Une technique de compactage de terre locale, liée avec 5 % de ciment, permet la fabrication de briques autobloquantes au bon pouvoir réfractaire. Nous avons visité le dispensaire et le Collège de Formation Professionnelle de Ouahigouya, construit avec ce type de matériau, dont le coût n'est pas supérieur à celui des parpaings de ciment. La mise en oeuvre de ces briques nécessite de bonnes

fondations, sur lesquelles elles sont posées sans liant entre des poteaux stabilisateurs. Le Collège de Formation Professionnelle de Ouahigouya possède la technique et le compacteur. Un déplacement à l'école de Borogo est envisageable étant donné la rapidité de construction par ce type de procédé. En conséquence il a été demandé un devis à Bernard Trascinelli pour la construction de la cuisine et du préau avec des briques compactées.

d) Sur les manuels scolaires

Les manuels scolaires fournis aux élèves sont à renouveler tous les ans, la qualité du papier offrant peu de résistance à l'usage. Une qualité supérieure existe mais le coût en est bien sûr plus élevé. Il nous est apparu important de nous interroger sur la protection des manuels par une couverture, l'éducation des élèves au soin à apporter à leur livre, mais aussi étudier les possibilités de création d'une bibliothèque de prêt sous forme de coopérative, gérée par l'association des parents d'élèves. Les manuels de bonne qualité papier étant prêtés en début d'année aux élèves et restitués à la fin de l'année, pour servir ainsi au moins cinq années.

Conclusion

Les besoins de l'école semblent bien identifiés.

Le coût de l'aide alimentaire est précis en ce qui concerne l'aide directe et reste à définir pour sa pérennisation. Un devis est réalisé et un autre est en cours d'élaboration pour une intervention sur le bâti existant et à construire. Un effort important est donc encore à faire de la part d'Osen Burkina et Agen pour obtenir un chiffrage complet des actions envisagées, suivant différentes options, minimales et idéales, avec le souci constant de leur durabilité. De la rigueur du projet et de son montage financier dépendra notre faculté de pouvoir bien accompagner ces dossiers auprès des instances susceptibles de les financer. Une chose est sûre, il va falloir agir vite, car tous les acteurs de l'école de Borogo attendent un démarrage rapide du projet, même partiel, à la prochaine rentrée scolaire.



Rencontre avec Mr et Mme Gariko membres d'une coopérative agricole et laitière le 28 mars 2007

Présents :

Mr et Mme Gariko de la Coopérative agricole et laitière, le secrétaire général et le secrétaire général adjoint de Osen Burkina, Valérie FOUGERAY (Secrétaire de Osen Agen), Daniel GALY (Chargé de mission de Osen Agen).

LA COOPERATIVE AGRICOLE

Mr et Mme Gariko font parti d'une coopérative agricole qui compte 65 membres. Le groupement a acquis 50 hectares de terrain à une vingtaine de kilomètres de Ouagadougou.

Conditions pour faire partie du groupement : être éleveur et avoir un troupeau. Il n'y a pas de conditions financières.

Chaque membre a reçu une parcelle d'environ 2000 m². Afin de ne pas mélanger les races bovines (zébus et azawaks), il leur est demandé de clôturer leur parcelle.

Biens communs : 2 forages, un parc vétérinaire pour la vaccination des animaux (aide du ministère).

Mr et Mme Gariko ont un cheptel de 27 bêtes. Récemment ils ont acheté 2 génisses pour les inséminer artificiellement.

Mr et Mme Gariko souhaitent clôturer une de leurs parcelles pour garder le bétail et l'autre parcelle servira à la culture du maïs, des haricots pour la nourriture des animaux et l'ensilage.

L'ensilage est une technique qui

consiste à avoir de la nourriture pour les animaux en saison sèche. Ils creusent un trou de 3 m de long, 2 m de largeur et 2 m de profondeur, dans lequel ils mettent du gros mil, du maïs le tout mélangé à de la mélasse (canne à sucre) qu'ils recouvrent de terre jusqu'à la saison sèche.

Le pâturage des bêtes est libre autour des fermes. Ils souhaitent faire une clôture en parpaing (comme les autres éleveurs du groupement) pour qu'elle résiste aux rixes entre animaux. Pour s'occuper des animaux, Mr et Mme Gariko, emploient 3 personnes.

Perspectives d'avenir : Le groupement a décidé d'élargir leur activité production de viande bovine et ovine.

LA LAITERIE

Mme Gariko possède une laiterie indépendamment de la coopérative agricole.

Les fermes de la coopérative lui vendent leur lait qu'elle transforme (lait pasteurisé, beurre, yaourts sucrés nature, aux fruits, au petit mil) et qu'elle revend sur Ouagadougou. Elle achète aussi le lait à un autre groupement. Il n'y a pas de lien juridique entre Mme Gariko et les groupements.

La laiterie collecte le lait avec la 405 (véhicule amené par Osen en décembre 2003) et livre les produits laitiers en moby-

lette, elle fait plusieurs sorties dans la journée avec une glacière qui contient au maximum 120 sachets de 50 cl.

Lieux de livraison : alimentations, stations services, école militaire, marché de la province de Kadiogo

Production : En saison sèche, la laiterie transforme en moyenne 40 litres par jour et en saison hivernale 150 litres par jour. Dans l'ensemble Mme Gariko est plutôt satisfaite du développement de la laiterie mais elle rencontre quelques difficultés : pas assez de frigos pour garder la chaîne du froid, pas de baratte, sous production due à des problèmes de conservation (date de péremption trop courte)

Concurrence : Avec le lait en poudre qui est 2 fois moins cher. Beaucoup de transformateurs sur Ouaga.

Communication : La laiterie fait partie d'une association de transformateurs. Publicité à la télévision (ponctuelle).

Journée de sensibilisation dans les écoles (cette année, 3 journées ont eu lieu). Distribution de T-shirts de la marque à chaque distributeur des produits de la laiterie.

RELATIONS AVEC OSEN

Au début les échanges se faisaient une fois par an quand Mr Galy venait au Burkina. Mais maintenant, avec la création de l'association Osen-Burkina, les relations seront plus constantes et donc plus proches des besoins et difficultés de la laiterie.



INFORMATIONS**APPEL A PARTICIPATION**

A la lumière du compte rendu de la mission de Daniel et Valérie au Burkina Faso en mars 2007 et à leur visite de l'école de Barogo (cf. page 2), le projet concernant celle-ci va être enrichi dans les prochains jours. Pour réaliser ce projet nous avons besoin de moyens humains et financiers pour faire face à toutes les exigences qui vont se présenter.

Votre participation sera la bienvenue ici et là-bas sous la forme qui vous convient.

Veuillez nous indiquer si vous voulez participer et si vous désirez recevoir le détail du projet chiffré.

NOS MANIFESTATIONS

Au profit de notre projet « Aide à l'école de Barogo »

Dimanche 1er juillet : Stand au vide grenier de Layrac

Mardi 3 juillet : Fête des écoles de Boé

A notre grand regret, nous vous annonçons le départ de Valérie, notre secrétaire ; son contrat emploi jeune étant terminé.

Nous la remercions pour son travail dans l'association.

Le Président et les membres du bureau

Osen vous invite
à participer à son repas
d'anniversaire le jeudi 28 juin
au restaurant Le Lieu Tard,
rue Voltaire à Agen

Inscription au repas

Réservation :

- par téléphone au 05.53.67.43.17
- par mail : osen@wanadoo.fr

COMMERCE EQUITABLE
Boutique Osen

Restaurant « De Part en Parts »
38 rue Emile Sentini
47000 Agen

COTISATION 2007

Veuillez régler votre cotisation dès que possible :

- Adultes 16,00 €
- Lycéens/Étudiants 8,00 €

Nos coordonnées

Osen, Agen pôle humanitaire
108 rue Fumadelles
47000 Agen
Tél/Fax : 05.53.67.43.17
Courriel : osen@wanadoo.fr
Site : osen.free.fr

Bulletin d'adhésion

Osen, Agen pôle humanitaire 108 rue Fumadelles 47000 Agen - osen@wanadoo.fr - site : osen.free.fr

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____ Courriel _____

Tél _____ Mobile _____ Profession _____

Souhaite Adhérer Renouveler mon adhésion

A Osen au titre de Membre actif Membre bienfaiteur

Les cotisations ont été fixées par l'Assemblée Générale

Lycéen/Étudiant : 8,00 €

Adule : 16,00 €

Bierfaiteur* : à partir de 30,00 €

Montant adhésion _____ Membre bienfaiteur _____ Don à l'association _____

Ci-joint un règlement en espèces en chèque à l'ordre de Osen

Fait à : _____ **Le** _____ **Signature** _____

*Vos dons ouvrent droit à la réduction d'impôts (art 200 234 du code général des impôts). Un reçu vous sera délivré.